

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 89 (1994)
Heft: 2

Rubrik: Sektionen = Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Metron ausgezeichnet

ahs. Der mit 10000 Franken dotierte Preis des Aargauer Heimatschutzes wird 1994 der Planungsfirma Metron in Brugg verliehen. Diese wird damit für ihre langjährige, vorbildliche Tätigkeit als Bauherrin und Institution bei der Verwirklichung von beispielhaften Wohnsiedlungen im Umfeld von historischen Bauten und Gärten, aber auch für die Erhaltung, Renovation und Umnutzung von Fabrikbauten ausgezeichnet.

AR-chitektur-Ausstellung

pd. Noch bis zum 26. Juni ist im Volkskundemuseum in Stein AR die von einer Gruppe von Fachleuten, worunter vom Heimatschutz Appenzell AR, organisierte Ausstellung «Architektur-Betrachtung» zu sehen. An vier konkreten Beispielen werden Fragen des Ortes, der Nutzung, der Konstruktion und der Gestalt eines Hauses gezeigt. Ergänzt wird sie von wöchentlichen Begleitveranstaltungen.

Schaffhauser Lehrpfadreihe

red. Ende April ist in Thayngen SH die neue Lehrpfadreihe des Schaffhauser Heimatschutzes mit dem ersten Rundgang eröffnet worden. Dieser ist der Gemeinde Thayngen gewidmet und führt über mehrere Etappen an verschiedenen Schlüsselstellen des Dorfes. Dabei lernt der Wanderer nicht nur wichtige baukulturelle Zeugen der Vergangenheit kennen, sondern auch Vertreter der neuen Architektur, und wird mit verschiedenen raumplanerischen Problemen vertraut gemacht. Ein kleiner Führer vermittelt dazu nähere Informationen.

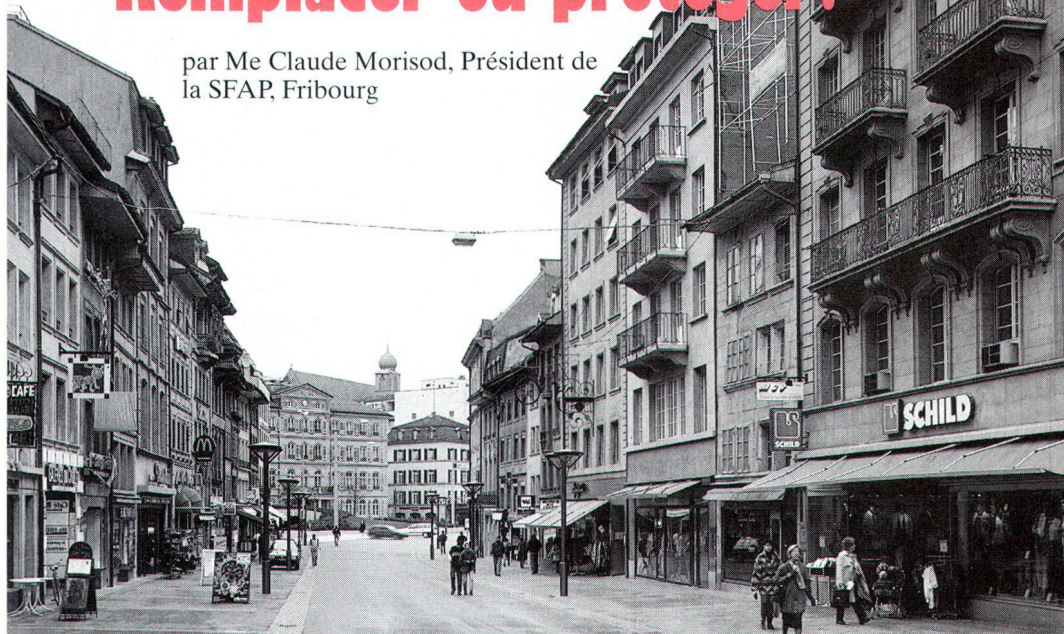
Ergänzung

red. Der in der «Heimatschutz»-Ausgabe 1/94 erschienene Artikel «Ja zur Langzeit-Erneuerung» ist von Renzo Casetti und Hans Reiser verfasst worden.

16, rue de Romont à Fribourg

Remplacer ou protéger?

par Me Claude Morisod, Président de la SFAP, Fribourg



Die Rue de Romont in der geschützten Freiburger Altstadt. (Bild Eigenmann)

La rue de Romont, dans la vieille ville («protégée») de Fribourg. (Photo Eigenmann)

Un des immeubles les plus anciens du vieux Fribourg devrait faire place à une nouvelle construction, pour laquelle un concours d'architecture a été organisé. La Société fribourgeoise d'art public et la Ligue suisse du patrimoine national s'opposent à la démolition du bâtiment situé en zone protégée.

La conservation du patrimoine culturel est une attitude d'apparence strictement conservatrice; mais elle est animée d'une intuition qui se transporte du passé le plus lointain jusqu'aux confins de l'utopie. De ce point de vue, pour confronter les idées et les projets d'aménagement d'une

ville, pour en asseoir la critique la plus objective, pour en penser et infléchir l'évolution, il n'y a pas d'autre issue que de sauvegarder les constructions anciennes tant qu'elles seront appelées aux débats comme témoins du passé.

Double volume

Les villes historiques ont en effet conservé d'innombrables qualités, bien plus que n'en offrent leurs quartiers d'après-guerre. Certaines personnes, toutefois, demeurent curieusement insatisfaites que les habitations des villes anciennes ne soient pas toutes du même gabarit. Ces esprits fragiles voudraient calmer leur inquiétude dans l'uniforme hauteur des façades de toiture, sans égard aux conséquences esthétiques ou sociales. C'est ce qui ne manque pas d'arriver en ville de Fribourg: dans le quartier des Places, la plus ancienne maison de l'une parmi les plus jeunes des anciennes rues est

menacée de disparaître pour être remplacée par une paroi toute vitrée, posée devant un nouvel immeuble doublé de volume, comme si le verre, par sa transparence, n'était pas aussi visible que la pierre. Du concours d'architecture qui a primé ce projet, nous ne dirons rien encore puisque le maître de l'ouvrage ne nous a pas soumis les documents que nous lui avons demandé de pouvoir consulter – sauf à déplorer ce qui l'a permis.

Partie de la vieille ville

Le quartier des Places, à Fribourg, était encore peu habité vers la fin du XIV^e siècle puisque trois contribuables seulement sont mentionnés en 1388; mais il était important déjà comme débouché des chemins de l'ouest de la ville. C'est en effet le long des voies de communication, l'une vers Romont et l'autre vers Payerne, que s'ébauchèrent les rues dont les rangées de maisons

apparaissent dès 1359, au sortir de la porte du Jaquemart qui était sise en haut de l'actuelle rue de Lausanne. Le premier chemin de la porte de Romont est mentionné en 1409. Il porte le nom de rue de Romont en 1556. Le long du second chemin pour Payerne et la porte des Etangs, apparaissent des maisons dès 1385: c'est l'actuelle rue de l'Hôpital(*).

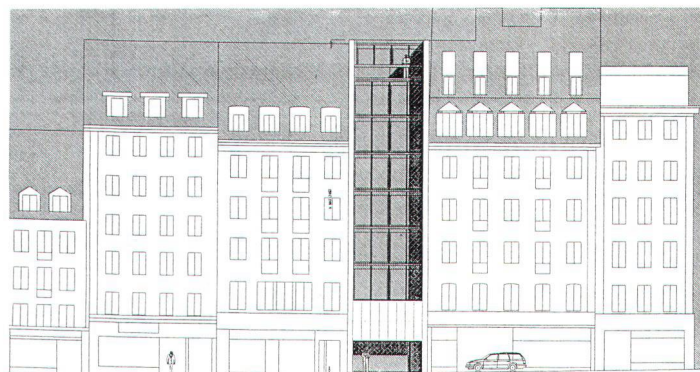
La configuration de la rue de Romont, du square des Places à l'intersection de la rue du Criblet et de la rue de la Banque, a conservé l'allure générale qu'on lui voit sur le plan gravé par Martin Martini en 1606. Les immeubles de cette rue ont gardé, dans l'ensemble, l'aspect du parcellaire ancien, et sauf exceptions, un type de façade: trois étages sur rez s'ouvrant par trois fenêtres donnant sur la rue principale. Or la façade de la maison menacée de démolition présente un rez-de-chaussée et trois étages, ce qui est le modèle ancien de la rue. Elle est ainsi de dimension toute normale: celle qui a été retenue pour les restaurations les plus récentes, dont un immeuble, au No 4, construit par Charles de Castella (1737-1823), que la ville honorerait en inscrivant son nom au panthéon des rues. Et s'il en fallait encore, les fouilles entreprises sur le site de l'ancienne porte de Romont montreraient aussi que la rue de Romont est partie intégrante de l'ancienne ville de Fribourg. Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles les immeubles de cette rue ont été placés en zone de protection de la vieille ville.

Deux expertises

L'immeuble de la rue de Romont 16 a fait l'objet de deux expertises historiques. De l'inventaire communal de 1991, on retiendra que la façade se présente encore, dès le premier étage, avec ses caractéristiques des XVIIe et XVIIIe siècles, que les plafonds de deux étages sont de cette époque-là; que s'y trouvent en ou-

tre, du XVIe siècle, un corridor, et dans les combles, un ancien grenier. Le rapport cantonal, quant à lui, résulte d'une expertise plus approfondie faite en 1993. Il confirme les analyses précédentes et relève que, sous les anciens plafonds, ont été mis au jour des plafonds gothiques; et qu'ont même été découvertes des peintures murales d'origine, c'est-à-dire de la seconde moitié du XVIe siècle. Et c'est ce bâtiment – le plus ancien de la rue, dans un site qualifié par le règlement communal de «grande valeur historique, artistique, esthétique et pittoresque» – qu'on s'acharne à vouloir détruire alors même qu'un compromis raisonnable est encore possible.

(*) Pierre de Zurich, La Maison bourgeoise en Suisse, tome XX Fribourg, p. XII.



Das umstrittene Projekt sieht den Abbruch der alten Liegenschaft (rechts, Bild Eigenmann) und den Einbau eines Zwischentraktes (oben) vor. Le projet contesté prévoit la démolition de l'immeuble ancien (à dr., photo Eigenmann) et l'insertion d'un bâtiment neuf (en haut).



Initiative de la section vaudoise Concours pour la jeunesse

cpb. La Société d'art public (SAP), section vaudoise de la LSP, a lancé un concours destiné à la jeunesse du canton, sur le thème «Faites-nous découvrir un site vaudois aménagé qui vous touche».

Il s'agit de présenter, d'un point de vue personnel, soit une construction, soit un lieu où l'homme est intervenu (paysage aménagé, etc.), que ces jeunes aiment ou qui les intéresse à un autre titre – y compris la critique.

Objectifs divers

Comme le dit en substance le président de la SAP, «sauvegarder le patrimoine dépend de la conscience de chacun; il faut former les gens, les sensi-

biliser et attirer leur attention, de façon positive ou négative, sur des monuments peu célèbres de notre patrimoine». Les objectifs sont donc divers: éveiller l'intérêt des jeunes, les sensibiliser à l'observation de notre environnement quotidien et de son importance pour le «vécu» de chaque jour; et finalement, contribuer à une meilleure connaissance du pays de Vaud.

Modes d'expression

Les modes d'expression possibles sont variés: photographie (avec possibilité de compléter par un commentaire, une analyse); vidéo (maximum 10 minutes); dessin, maquette, etc. Il est tout à fait concevable aussi de recourir à des modes d'expression combinés. Les concurrents seront classés en trois catégories d'âge: 10-12 ans, 13-16 ans, 17-20 ans. La participation peut être indivi-

duelle, ou en équipe (exemple: une classe scolaire). Avec l'approbation du Département cantonal de l'instruction publique, toutes les directions d'établissements scolaires ont été sollicitées de faire part de ce concours à leurs enseignants. Le grand public a été informé par l'intermédiaire du quotidien «24 HEURES».

Jury et prix

Le jury comprend des professeurs de dessin, des artistes, un cinéaste, un animateur TV, un photographe, un architecte-paysagiste, un journaliste-écrivain et une représentante des Affaires culturelles de Lausanne. Il attribuera un 1er prix «individuel» de 300 fr., et un 1er prix de 500 fr. pour un travail d'équipe. Les travaux seront exposés en juin dans les caves voûtées du château d'Yverdon. Et la remise des prix coïncidera, le 25 juin, avec l'assemblée générale de la SAP. Celle-ci espère pouvoir créer, à la suite de ce concours, un fonds de documentation, et constituer une photothèque.